

Version du 17 septembre



Office franco-allemand pour les énergies renouvelables
Deutsch-französisches Büro für erneuerbare Energien

Rendez-vous entre l'AFPG et l'Office franco-allemand des énergies renouvelables :
Mardi 17 septembre, de 10h à 11h30

Participants :

AFPG :

C. BOISSAVY

V. SCHMIDLE

Office franco-allemand des énergies renouvelables :

Karine KREUSER

Mélanie PERSEM

Présentation du fonctionnement et des missions de l'Office franco-allemand des énergies renouvelables :

Initialement il s'agissait du Bureau de coordination Energie éolienne créé en 2006 sur la base du plan d'action international de la Conférence internationale de Bonn sur les énergies renouvelables en 2004. Elargissement en 2011 aux autres énergies renouvelables à travers la création d'un bureau de coordination Energies renouvelables.

En 2013, à l'occasion des 50 ans du Traité de l'Élysée et pour s'inscrire dans le débat de la transition énergétique, les Ministres allemand (Peter ALTMAIER) et français (Delphine BATHO) décident de renforcer les compétences du Bureau. Ils créent l'Office franco-allemand des énergies renouvelables. Toutefois, toutes les énergies ne sont pas concernées au moment de la création.

M. PERSEM nous informe que longtemps le financement a été principalement assuré par l'Allemagne. Or après 6 ans, le Ministère français a été prêt à s'engager plus et cela se traduit notamment par l'ouverture de bureaux à l'Arche de la Défense (et l'utilisation de l'email du Ministère (ce qui n'est pas le cas des vacataires...). Même si cela a mis un peu plus de temps du côté français, il s'agit d'une relation de grande confiance.

L'OFA des EnR est une association de droit allemand composée à ce jour de six salariés. Le financement est assuré à hauteur de 25% par le Ministère français, de 25% par le Ministère allemand et pour 50% par les entreprises. Le secteur industriel est constitué de nombreuses PME d'une certaine taille néanmoins. Elles ne sont a priori pas tant touchées par la crise. L'OFA des EnR fonctionne avec un budget de l'ordre de 800 000 euros avec une perspective d'ici 2014 d'avoir 9 salariés.

Le COPIL est composé de 21 personnes parmi les Ministères, syndicats et représentants d'entreprise. Parmi eux : M. Timothée FURROY, chef du bureau des Energies Renouvelables.

L'OFA des EnR ne se revendique pas comme une structure de lobby puisque le financement est neutre. Plusieurs syndicats ont fait partie des membres fondateurs. Pour eux la cotisation est gratuite. Cela permet aux entreprises membres d'adhérer aussi en dehors de leurs syndicats. La volonté des pouvoirs publics est de mettre en place une plateforme d'échanges

Version du 17 septembre

qui soit neutre. En ce qui concerne les syndicats français, le SER, la FEE, ENERPLAN sont adhérents.

Les principales missions de l'OFA des EnR :

- Rôle de conseil auprès des Ministères, des syndicats (membres fondateurs de l'association, échange privilégié avec eux, dans les deux sens) et des entreprises.
- Mise en relation,
- Relai d'informations et notes de synthèse sur des sujets d'actualités, règlementaires...
- Faire profiter chaque pays des bonnes pratiques de l'un ou de l'autre
- Réalisation d'analyses pour une amélioration du cadre règlementaire.
- Rédaction d'une Newsletter
- Beaucoup de traductions d'études techniques, textes de loi à la demande surtout des adhérents. Exercice sous-traité, mais dont la qualité est contrôlée en interne. (Cela peut intéresser vraiment nos adhérents, car les traductions sont ensuite mises à disposition gratuitement.)
- Organisation de conférences et participation à des colloques : décideurs politiques, experts, scientifiques. Solaire photovoltaïque et éolien. L'OFA des EnR peut aussi proposer des intervenants à ses adhérents lors de conférences, événements...
- Travail étroit également avec UBIFRANCE : organisation de salons ou rencontres B to B. UBIFRANCE intervient en renfort sur des actions menées par l'Office.
- M. PERSEM nous indique que l'animation de workshops transnationaux n'est pas aisée car tous les acteurs sont déjà très occupés au niveau national.

A noter que la diffusion de l'information produite par l'Office est très contrôlée. Le SER par exemple demande à pouvoir se servir de l'information pour certains cas précis, mais n'a pas le droit de se le l'approprier. Il faut mentionner les sources sans quoi le fonctionnement de l'Office pourrait être en péril.

Aujourd'hui ne sont représenté que l'éolien et le solaire photovoltaïque

L'ouverture aux autres énergies renouvelables passe nécessairement par le recrutement préalable d'une personne au moins chargée d'animer la filière. L'élargissement des compétences de l'OFA des EnR est donc très lié aux capacités de financement des filières EnR. La prochaine sera la biomasse en octobre. A moyen terme, une contribution des entreprises de la biomasse sera nécessaire.

La place de la géothermie :

Dans ce contexte, un élargissement à la géothermie n'est pas prévu dans l'immédiat. Il faudra d'abord recruter une personne dédiée à cette filière.

Pour autant, M. PERSEM nous informe que l'élargissement à la géothermie est voulu par la DGEC et par l'ADEME (JM PAROUFFE). Si une source de financement pouvait être trouvée, il serait possible d'envisager un rapprochement fin 2014 et pourquoi pas organiser une conférence sur la géothermie ?

D'ici là, il n'est pas nécessaire d'adhérer ou de faire suivre nos informations car personne ne pourra les valoriser en interne. En revanche, il nous est proposé de nous rajouter dans la liste de diffusion de la newsletter.

Version du 17 septembre

Présentation de l'AFPG et de ses missions au niveau européen :

Nous faisons mention de notre coopération avec nos homologues allemands de la géothermie : GtV et WFG. Notre réunion du 12 juillet à Strasbourg nous a permis d'identifier les points clés d'une potentielle collaboration et que nous avons évoqué l'adhésion à l'OFA des EnR. Le Rdv d'aujourd'hui était donc important pour mieux saisir le contexte et le mode de fonctionnement de l'Office.

L'AFPG collabore étroitement aussi avec l'EGEC et a fortiori avec l'EREC. Nos adhérents ont pour certains aussi des relations étroites avec l'EHPA.

De futurs axes de collaboration :

1) L'Office travail au renforcement de la coopération entre les communes, collectivités, régions, en France et en Allemagne. Ce sujet transversal est un nouvel axe de travail. Ce sont de très bons vecteurs d'informations et notamment pour le secteur énergétique. D'autant que toutes ces structures ont des comités énergie (20000 communes en Allemagne) et qu'historiquement il existe de nombreux partenariats franco-allemands (jumelage de communes...). L'énergie est au centre des réflexions : les régies en Allemagne, les coopératives. Il y a un fort potentiel d'échange de compétences.

2) Il vise aussi le renforcement de la collaboration entre les instituts de recherches français et allemand.

Quels sont nos besoins ?

Haute énergie :

- Coopération franco-allemande plus forte pour développer de nouveaux projets.
- Effort de recherche pour la sismicité.
- Animation de réseaux

Usages directs :

Très basse énergie :

- Allemagne possède une très grande expertise car a commencé il y a longtemps.
- Relation avec les collectivités locales est un axe intéressant pour la filière très basse énergie.

Nous leur signifions que nous les inviterons aux JDLG 2014